

Madame, Monsieur,

Ce document a pour but de préciser les obligations relatives à la protection de la vie privée, à l'égard du traitement des données à caractère personnel qui sont récoltées lors de la procédure pour obtenir le financement d'un audit Logement.

Toutes les données à caractère personnel vous concernant sont traitées conformément au Règlement européen 2016/679 du 27/04/2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Ces données sont : nom et prénom, adresse, téléphone, adresse email, et en cas de demande d'audit gratuit, l'avertissement extrait de rôle des membres du ménage de l'année précédente et les documents nécessaires à prouver que le demandeur possède un droit réel sur le logement devant être audité.

Elles peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- Conseiller en énergie de l'administration communale de Chastre ;
- Auditeur logement désigné par l'administration communale de Chastre.

Les données seront conservées jusqu'au 31 décembre 2025, soit la date de la fin de l'action de financement des audits Logement dans le cadre de POLLEC 2021 ou pendant une durée de 5 ans après l'enregistrement des résultats de l'audit dans la base de données de la région wallonne.

Conformément à la réglementation précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, dans une certaine mesure, de suppression des données qui vous concernent.

Nous vous informons que l'administration communale de Chastre est le Responsable du traitement au sens du RGPD et le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à l'adresse suivante : [dpo@chastre.be](mailto:dpo@chastre.be).

Pour exercer vos droits, vous devez adresser un courrier à :

L'administration communale de Chastre (Conseiller Energie)

Avenue du Castillon, 71 - 1450 Chastre

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, toute personne concernée a le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de Contrôle si elle considère que le traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du RGPD.

Celle-ci doit être adressée à l'Autorité de Protection des Données, Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles ([contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)).

Nous vous prions de dater et signer le document ci-dessous afin d'attester la prise de connaissance de celui-ci.

-----

Madame, Monsieur ..... déclare-nt avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles les données à caractère personnel sont collectées et traitées.

Fait à ..... , le .....

Signature-s